

Résolution présentée par la délégation de l'

Agence Internationale Anti-Corruption

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne la forte corruption qui sévit dans de nombreux pays

L'Assemblée Générale,

Allarmée par le nombre de pays dont le développement est endigué par la corruption, parfois à cause de l'inaction des gouvernements et parfois à cause des entreprises multinationales présentent dans ces pays,

Rappelant que la corruption fait perdre aux États des centaines de milliards de dollars, argent qu'ils pourraient utiliser pour stimuler l'économie de leur pays, et que la corruption est un cercle vicieux détériorant l'égalité entre les citoyens,

Soulignant que ce procédé provoque une perte de confiance dans le gouvernement, dans sa capacité à assurer le fonctionnement des institutions, ainsi que dans la fiabilité de ses élections démocratiques,

Intéressée par la transparence que le système de blockchain et des crypto-monnaies peuvent offrir sur la question des transactions et sur l'origine de ses mêmes transactions,

Notant que l'utilisation de l'argent comptant se réduit au fil des ans,

Décide de créer le SMIC (Système de Monnaie Internationale Cryptographique), une crypto monnaie utilisant le principe de la blockchain et rendant toute transaction traçable et transparente, afin qu'elles puissent être surveillées, et par ailleurs;

- de fonder la SDF (Société de Détection des Fraudes), un groupe d'experts internationaux chargés de surveiller et de signaler toute transaction frauduleuse aux autorités des pays concernés. De plus, la SDF sera la seule et unique agence à avoir accès aux transactions et devra présenter un rapport annuelle devant l'assemblée de l'ONU;
- de diffuser de manière progressive l'utilisation du SMIC à travers le monde en commençant par les fonctionnaires publics de tous les états;
- de compenser financièrement les pays faisant l'effort d'adopter le SMIC, afin de les aider dans sa mise en place.

Le texte français fait foi